

Le Châble, le 12 mars 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Requérantes : Madame Granges Magali et Madame Granges Roxane
Auteur des plans : RSGI Gérance Immobilière
Situation : parcelle n° 91, folio n° 123, zone touristique forte densité T2, lieu-dit "Pro Michaud" à Verbier, coordonnées 1105255 / 2583533
Propriétaires : Madame Granges Magali et Madame Granges Roxane
Projet : Réfection de la toiture avec isolation en surépaisseur et pose de panneau solaire.

Requérant : Monsieur Zacharias Ronald
Auteur des plans : Vaudan Philippe Architecture
Situation : parcelle n° 4754, folio n° 153, zone touristique faible densité T4, lieu-dit "Vella d'en Haut" à Verbier, coordonnées 1105645 / 2583190
Propriétaire : Monsieur Zacharias Ronald
Projet : pose d'un jacuzzi extérieur.

Requérants : Madame Carvalho Ferreira Sara et Monsieur Sá Carvalho Hélder
Auteur des plans : Rodolphe Perreten Architecture Sarl
Situation : parcelle n° 10944, folio n° 107, zone résidentielle R3, lieu-dit "Le Hie" à Champsec, coordonnées 1100637 / 2584718
Propriétaires : Madame Carvalho Ferreira Sara et Monsieur Sá Carvalho Hélder
Projet : Construction d'une habitation avec garage mitoyen en résidence principale. En dérogation à l'art. 97 du RCCZ (esthétisme).

Requérants : Madame Carvalho Ferreira Maciel Maria et Monsieur Coutinho Maciel Carlos
Auteur des plans : Rodolphe Perreten Architecture Sarl
Situation : parcelle n° 10994, folio n° 107, zone résidentielle R3, lieu-dit "Le Hie" à Champsec, coordonnées 1100637 / 2584718
Propriétaires : Madame Carvalho Ferreira Maciel Maria et Monsieur Coutinho Maciel Carlos
Projet : Construction d'une habitation avec garage mitoyen en résidence principale. En dérogation à l'art. 97 du RCCZ (esthétisme).

Les dossiers sont consultables auprès de l'Administration Communale pendant ces heures d'ouvertures, les jours ouvrables, de 8h à 11h30 ou sur rendez-vous.

Les oppositions éventuelles, dûment motivées en particulier quant à la qualité pour agir seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale de Bagnes, Service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.